



GESTION DES DÉCHETS EN VENDÉE GRAND LITTORAL

PROPRIÉTAIRES DE LOCATIONS SAISONNIÈRES 2024

Quelles solutions proposées à vos locataires ?



Même en vacances,
le tri avance !

ORDURES MÉNAGÈRES

- > Bac noir de collecte
- > Point d'Apport Volontaire, accès avec :
 - » votre Pass' Vendée Grand Littoral
 - » un système de QR code payant à utiliser avec un smartphone

EMBALLAGES

- > Bac jaune de collecte
- > Point d'Apport Volontaire en accès libre

VERRES, PAPIERS, TEXTILES

- > Point d'Apport Volontaire en accès libre

DÉCHETS ORGANIQUES

- > Composteur individuel

ORDURES MÉNAGÈRES



DANS
DES SACS
FERMÉS

Choix 1

Mettre à disposition un Bac noir de collecte



> Obtenir un bac :

- » connectez-vous sur votre compte personnel sur www.vendeegrandlittoral.webusager.fr
- » compléter le formulaire « Demande d'équipement ».

Pensez à fournir à vos locataires un calendrier de collecte des déchets.

- » disponible en version papier dans chaque mairie du territoire et au Centre Technique Communautaire Vendée Grand Littoral
- » ou à télécharger sur www.vendeegrandlittoral.fr

Choix 2

Mettre à disposition un Pass' pour accéder au Point d'Apport Volontaire



Le Pass' Vendée Grand Littoral permet d'accéder à l'ensemble des colonnes « Ordures Ménagères » du territoire.

L'abonnement annuel au service de gestion des déchets inclut 9 ouvertures de colonnes « ordures ménagères ». Chaque ouverture supplémentaire (à partir de la 10^{ème} ouverture) sera automatiquement facturée 1 €.



> Obtenir un Pass'

- » connectez-vous sur votre compte personnel sur www.vendeegrandlittoral.webusager.fr
 - » compléter le formulaire « Demande d'équipement ».
 - » envoi du Pass' par courrier postal ou remis lors d'un rendez-vous.
- Le Pass' est nominatif, **il est possible de vous attribuer autant de Pass' que de personnes majeures dans le foyer.**

> Localiser les Points d'Apports Volontaires, rendez-vous sur : www.vendeegrandlittoral.fr/points-dapport-volontaire

CONSIGNES POUR LES COLONNES



> Ne déposer qu'un seul sac par dépôt.

> Le volume maximum accepté est de 50 litres.

Au-delà de ce volume, le mécanisme d'ouverture de la colonne peut se bloquer.

Choix 3

Informer pour accéder à un Point d'Apport Volontaire équipé d'un système de QR code



> 11 colonnes du territoire, dotées d'un système de QR code payant à utiliser avec un smartphone, permettent de déposer les sacs à ordures ménagères.

2 € à régler par carte bancaire



TALMONT-SAINT-HILAIRE

- 1 Aire de camping-car Château Guibert - Avenue de la Plage
- 2 Porte de l'Océan - Résidence de l'Archipel
- 3 Place Centrale - Rue des Vacances

JARD-SUR-MER

- 4 Aire de camping-car - Rue des Goffineaux
- 5 Parking du Super U - Rue de la Perpoise

SAINT-VINCENT-SUR-JARD

- 6 Aire de camping-car - Chemin des Roulettes

LONGEVILLE-SUR-MER

- 7 Aire de camping-car du Rocher - Route des Troglodytes
- 8 Rue du Général de Gaulle

ANGLES

- 9 Route de Moricq

LE BERNARD

- 10 Place de la Mairie - Rue Albert Deman

AVRILLÉ

- 11 Place du cimetière - Rue des Menhirs

EMBALLAGES

EMBALLAGES CARTONNÉS,
MÉTALLIQUES OU PLASTIQUES
SÉPARÉS ET EN VRAC

Choix 1

Mettre à disposition un Bac jaune de collecte

> Obtenir un bac :

- » connectez-vous sur votre compte personnel sur www.vendeegrandlittoral.webusager.fr
- » compléter le formulaire « Demande d'équipement ».



Pensez à fournir à vos locataires un calendrier de collecte des déchets.

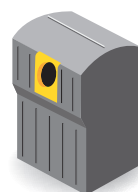
- » disponible en version papier dans chaque mairie du territoire et au Centre Technique Communautaire Vendée Grand Littoral
- » ou à télécharger sur www.vendeegrandlittoral.fr

Choix 2

Informez pour accéder au Point d'Apport Volontaire en accès libre

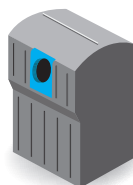
> Localiser les Points d'Apports Volontaires, rendez-vous sur :

www.vendeegrandlittoral.fr/points-dapport-volontaire



VERRES, PAPIERS, TEXTILES

Informez pour accéder au Point d'Apport Volontaire en accès libre



> Localiser les Points d'Apports Volontaires pour les verres et les papiers, rendez-vous sur :

www.vendeegrandlittoral.fr/points-dapport-volontaire

> Pour les bornes spécifiques « textiles » sur le territoire, trouvez la borne sur :

www.refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

DÉCHETS ORGANIQUES

Mettre en place un composteur individuel



> Obtenir un composteur :

- » contactez le service de gestion des déchets (via la plateforme web usager www.vendeegrandlittoral.webusager.fr ou par téléphone).



Sur votre compte webusager → suivez vos ouvertures de colonnes et levées de bacs



www.vendeegrandlittoral.fr

**CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE
SERVICE GESTION DES DÉCHETS**

35, impasse du Luthier - ZI du Pâtis 1 - 85440 Talmont-Saint-Hilaire



Du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02 51 207 207 (choix 1)



dechets@vendeegrandlittoral.fr